

# Transfert de l'aéroport de Nantes métropole : un pas de plus vers la densification urbaine

Le déménagement de l'aéroport du sud au nord Loire, modifiera l'aménagement du foncier dans une large zone d'influence, en premier lieu autour du centre des villes moyennes et des communes rurales.

Dans un article paru en janvier 2016, un professeur de l'université de Savoie Mont Blanc estime qu'une des vraies raisons du projet de transfert de l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, serait de « libérer coûte que coûte, l'emprise foncière de Nantes Atlantique pour permettre enfin l'extension de l'agglomération nantaise vers le sud, trop hypertrophiée au nord de la Loire ». Ce qu'omet Jean Varlet, c'est que le principal obstacle à l'extension de la métropole vers le sud est le lac de Grand-Lieu : 6 500 hectares dont près de la moitié est classée réserve naturelle nationale.

Par contre, au nord de la Loire, dans un quart de cercle délimité au sud par Nantes, au nord par Châteaubriant et à l'ouest par Saint-Nazaire, le terrain de jeu est vaste pour les aménageurs et autres urbanistes. Surtout pour ceux spécialisés dans la densification du centre des villes moyennes et des communes rurales.

Ce sont davantage les routes, voies rapides, lignes de tram-train et, à

une autre échelle la ligne ferroviaire à grande vitesse, qui vont ouvrir de nouvelles perspectives au professionnels de l'immobilier.

A Nantes métropole, le foncier destiné à l'habitat ne sera pas inépuisable et il est déjà cher. Les territoires de communes qui seront traversés par les axes structurants - et même au-delà - vont attirer les habitants du département, en particulier les arrivants.

Le phénomène n'est pas nouveau. Des communes comme Casson ou Grandchamps-des-Fontaines ont déjà vu leur population gonfler en moins de dix ans. Ce qu'elles ont subi pourrait se reproduire pour des communes plus éloignées de Nantes : Nozay, Saffré, Héric, Nort-sur-Erdre...

Le nouvel aéroport, s'il se fait là, n'y sera pas directement pour grand chose si ce n'est que, pour l'atteindre, il aura fallu créer ces nouvelles voies de circulation.

Jean-Pascal HAMIDA

## Le bourg de Saint-Aignan-de-Grandlieu

« S'agit-il de libérer coûte que coûte l'emprise foncière de Nantes Atlantique pour permettre enfin l'extension de l'agglomération nantaise vers le sud ? »

Jean Varlet,  
université de Savoie Mont Blanc  
(Le Courrier de l'Ouest  
13/01/2016)

